

## Commune de Genestelle, Voeux du maire le 13 janvier 2019

### 1. *Accueil, remerciements, départs et arrivées*

- Bienvenue à ceux qui se joignent aux anciens présents ici depuis midi pour le traditionnel repas.
- Bonne et heureuse année à toutes et à tous et à vos proches, bonne santé et réussite dans vos projets,
- Bonne année au personnel communal et à leurs familles,
- Bonne année aux conseillères et conseillers municipaux, et merci à celles et ceux qui ont participé en 2019 aux affaires communales. J'ai une pensée particulière et un message de soutien à Pierrot Aymard.
- Bonne année et merci à Claudine pour le site internet, aux bénévoles de la bibliothèque, à l'ASA de Bise et à son président, sa secrétaire et son bureau qui assurent une part du service public de l'eau potable.
- Bonne année aux forces vives de la communes : paysans, artisans, commerçants.
- Bonne année à tous ceux qui s'impliquent dans les associations communales, merci à eux pour l'animation de notre commune, la vie sociale et les rencontres qui permettent de sortir de l'isolement. Un mot ici pour vous rappeler l'organisation par Artichouette de « faites de la soupe » dimanche prochain sur le site de Craux.
- Je présente tous mes vœux à Antoine LEGARS venus au monde sur la commune en 2019 et qui aura bientôt 1 an. Bienvenue et félicitations aux heureux parents.
- Et puis, même si je ne sais pas encore à qui les adresser, j'adresse tous mes vœux de courage et de réussite pour mener les projets communaux à la prochaine équipe municipale, car ces vœux sont un peu aussi mon pot de départ.

### 2. *Çà s'est passé sur la commune en 2019*

Ces vœux sont l'occasion de faire le bilan des principales actions communales de 2019, de faire le point sur les travaux engagés mais qui ne se termineront que lors du prochain mandat :

- La poursuite de réfection des calades en pierre sèche à Bise, première calade terminée,
- La réalisation du chauffage au bois du bâtiment de la mairie,
- La mise en pace des panneaux d'adressage,
- le remplacement de mains courantes vétustes à Conchis et à Bise,
- Le lancement du projet de travaux sur le bâtiment de la mairie et l'ancienne école de Bise, notamment la réfection complète de 2 logements, des WC pour la salle cantine scolaire et la bibliothèque de Bise, la réfection de la toiture de l'ancienne école de Bise. Les travaux doivent démarrer début février.

C'est aussi l'occasion de rappeler quelques faits marquants comme l'épisode de grêle qui a fortement impacté certains secteurs de la commune avec les pertes de récoltes sur les châtaigniers, les dégâts aux toitures et aux voitures. Souhaitons que l'année 2020 soit meilleure. Souhaitons aussi qu'elle soit aussi bonne pour certaines manifestations comme les petits marchés des mercredi soir à Bise, les ciné sous les étoiles et autres animations à Craux.

### 3. *2020 et après*

- *Les projets engagés à poursuivre :*

- Les travaux sur les bâtiments mairie et ancienne école Bise : la démolition et maçonnerie pour les 2 logements du bâtiment mairie devraient démarrer début février puis les travaux de second œuvre au printemps, la toiture de l'ancienne école de Bise dès que possible,
- Terminer les calades à Bise, les travaux ont repris en début d'année, puis la mise en place des mains courantes et éclairages,
- La signalétique avec notamment 2 panneaux de présentation de la commune,
- Le remplacement des ballons fluo d'éclairage public sur le secteur de Genestelle,
- La rénovation du logement ancienne cure de Bise,
- Terminer la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments et équipements publics.

- **Ce qu'on a pas fait qu'on aurait voulu faire pendant ce mandat**

- Mettre en œuvre les idées proposées par les architectes pour valoriser le village de Genestelle, mais l'acquisition du terrain entre mairie et plates formes était un préalable.
- Sur Bise, acquérir la maison dite « Tchaoussaki » avec un peu de terrain pour installer un bassin de réserve incendie pour le village.
- Sur le village de Genestelle et les hameaux, aménager les espaces déchet et d'information.
- Sur Crau, avancer sur le projet proposé, avec notamment couvrir la grange afin de préserver les écuries voûtées, mais là aussi, le préalable est de clarifier les usages des espaces et surtout avoir un projet de gestion et d'animation de ces espaces.
- Au niveau de la gestion du personnel communal, mettre en place l'évaluation annuelle et le RIFSEP (Régime Indemnitaire Fonction des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) afin de mieux motiver nos agents.
- Sur plusieurs hameaux, répondre aux demandes des habitants d'assainissement collectif et d'amenée d'eau potable.
- Poursuivre la rénovation des bâtiments communaux, notamment thermique, par exemple pour la salle communale de Bise dont la toiture est à rénover, et les autres logements.

- **Les élections municipales en mars :**

A partir d'avril, ce sera à une nouvelle équipe de gérer la commune. Comme je l'ai annoncé depuis déjà longtemps, je ne souhaite pas renouveler ce mandat de maire, mais je ne suis pas pour autant indifférent à l'avenir de la commune. Je pense avoir laissé le temps de la réflexion pour que de nouveaux candidats se déclarent.

Lors des précédents vœux, j'avais dit qu'il me semblait nécessaire de constituer une équipe avec des personnes qui ont de l'envie et du temps à consacrer aux affaires communales. Un travail d'équipe, avec des compétences et des charges partagées, ça me semble nécessaire pour qu'un mandat soit aussi un plaisir, et pas seulement une corvée.

Lorsqu'Antraigues et Asperjoc ont entamé leurs démarches pour se regrouper, et que des habitants de Bise ont souhaité les rejoindre, j'ai pensé que la meilleure solution serait que la commune de Genestelle dans sa totalité les rejoigne, même, dans l'idéal que l'ancien canton d'Antraigues se constitue en nouvelle commune, tout en gardant bien sur un maire délégué sur chacune des anciennes communes.

Lorsque nous avons abordé ces questions en conseil municipal, nous avons jugé que c'était aux habitants de décider et que ce devrait être un thème pour les prochains candidats aux

élections municipales.

Voilà, nous y sommes, et l'expérience de ces 6 ans de mandat me confirme dans cette opinion, et je soutiendrai les candidats qui seraient d'accord pour que Genestelle rejoigne la commune nouvelle vallées d'Antraigues Asperjoc, dans la mesure où ils nous acceptent bien sur.

Je pense que ce doit être un thème majeur à soumettre aux électeurs. Et je vais vous faire part de ce que peut apporter ce regroupement.

Un des avantages d'avoir une taille plus importante pour une commune, c'est la possibilité de professionnaliser les services, aussi bien administratifs que techniques, d'avoir pour ces services des responsables qui peuvent mettre en place des méthodes de travail, préparer, répartir et contrôler les tâches. Ça peut permettre aussi plus de mobilité, de formation, d'évolution pour les personnels au sein d'un ensemble plus important.

Cette professionnalisation des services permet de décharger maires et adjoints des tâches quotidiennes et aussi de gérer avec plus de compétence les projets : montage des dossiers, recherches de subventions, suivi des travaux. Les maires et maires délégués peuvent alors plus se consacrer à leur rôle d'animation, de lien avec la population pour définir avec eux les priorités et les enjeux pour l'avenir, à leur rôle de liaison avec les services de l'État, à la représentation de la commune dans les autres structures territoriales.

Au niveau des élus, il est plus facile au sein d'un périmètre plus large de trouver des personnes motivées et disponibles pour prendre en charge des sujets qui les intéressent et sur lesquels ils ont quelques compétences. Et c'est aussi plus intéressant, plus enrichissant de débattre, d'imaginer des projets au sein d'une telle équipe. Car, selon moi, pour être candidat au sein d'une équipe municipale, il faut réunir ces trois qualités : avoir de la motivation, du temps à consacrer aux affaires communales et quelques compétences sur un domaine dans lequel on est prêt à s'investir.

Les liens avec l'État et les autres collectivités sont de plus en plus complexes, l'avenir de plus en plus incertain, et à mon avis, si les petites communes ne veulent pas se scléroser en s'enfermant dans leur petit espace, si elle ne veulent pas laisser passer les opportunités, si elles veulent être présentes dans le débat sur les inévitables transformations face aux enjeux du moment, elles doivent impérativement se regrouper.

Et au niveau des habitants, rien ne change vraiment, dès lors qu'il y a un maire délégué et que les secrétariat de mairie restent ouverts sur chacune des communes d'origine.

Voilà, pour alimenter les débats qui s'annoncent, mon sentiment après ce mandat qui s'achève et au cours duquel j'ai beaucoup appris, et si j'y ai consacré pas mal de temps et d'énergie, sachez que je ne regrette pas cette expérience et que j'encourage d'autres à la vivre.

J'adresse donc, pour conclure, tous mes vœux à ceux qui s'appêtent à s'engager dans l'action municipale, que ce soit au sein d'une commune plus large comme je le défend, ou au sein de la commune dans sa configuration actuelle.

Je vous remercie de m'avoir écouté et supporté (dans les 2 sens du terme, selon les opinions de chacun) pendant ces bientôt 6 années !